

Grève des urgences de Chambéry : 1^{ères} avancées concrètes

Chambéry, le 08 août 2019

Depuis le 29 mai 2019, les services d'urgences/SAMU/SMUR du site de Chambéry suivent le mouvement de grève national des urgences, débuté en mars.

La Direction du CHMS a entamé des discussions avec des représentants des gévistes et les organisations syndicales et plusieurs avancées ont été d'ores et déjà validées :

- Paiement, à la demande, des heures supplémentaires (au-delà de 15h) réalisées depuis le début de l'année
- Versement d'une indemnité forfaitaire de risque de 100 € net mensuels à compter du 1^{er} juillet 2019 (mesure nationale de juin 2019).
- Acquisition de 10 brancards et 25 fauteuils pour les patients supplémentaires
Ces achats représentent un investissement global de 100 000 €, soit le double du budget initialement prévu.

Des groupes de travail poursuivent leurs réflexions sur l'amélioration des conditions de travail et l'organisation du travail, notamment sur la fluidification de l'aval des urgences (de nombreux patients attendent aux urgences dans l'attente d'un lit d'hospitalisation).

Ces travaux devraient être finalisées au cours du deuxième semestre 2019 et la Direction salue l'engagement des participants pour trouver des pistes d'amélioration.

Par ailleurs, deux postes supplémentaires de soignant (1 Infirmier, 1 aide-soignant) ont été mis en place toutes les nuits aux urgences de Chambéry depuis le début de l'année 2019.

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) Savoie Belley, regroupant huit hôpitaux publics, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2018) : 4 800 professionnels, dont 610 médecins – 1 881 lits et places.

Activité annuelle : 550 000 consultations et actes externes – 128 000 entrées – 3 249 accouchements – 94 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.